

Conformément à la loi, fin juin dernier, un nouveau règlement intérieur était soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Celui-ci, largement modifié par rapport au précédent, nous a conduits à faire plusieurs observations pendant les débats et à soumettre trois propositions d'amendements, lesquelles ont toutes été balayées d'un revers de main.

Parmi nos propositions figurait l'ajout d'un article concernant l'assiduité des élus aux réunions du Conseil municipal. Plus précisément, nous proposons d'acter le fait que toute absence non justifiée des élus percevant une indemnité de fonction entraînerait une baisse de cette indemnité dès la deuxième absence. Monsieur le Maire a rejeté catégoriquement cette suggestion alors même que cette proposition visait, dans un contexte de défiance vis-à-vis des institutions politiques, à répondre à l'exigence d'exemplarité et de responsabilité des élus ; dont acte !

Une autre délibération a également attiré notre attention : celle concernant le transport scolaire entre les écoles Triolet et Prévert et qui n'a été renouvelée que pour une année scolaire au motif de « vouloir voir ce qu'il est possible de faire »... Rappelons que ce service a été mis en place à la demande des parents d'élèves et justifié par le fait qu'il est impossible d'être aux heures d'entrée ou sortie des classes à la fois côté maternelle et côté élémentaire quand on a plusieurs enfants scolarisés. Nous serons donc vigilants au maintien de ce service indispensable.

Dans un tout autre registre et concernant la saison estivale dans notre ville, nous nous réjouissons du fait que le GLTD (Groupement Local de Traitement de la Délinquance), mis en place début mars, ait permis un vaste coup de filet dans nos quartiers avec le démantèlement d'un trafic de stupéfiants et le placement en détention provisoire de plusieurs délinquants. Sans que le problème ne soit totalement résolu, cette opération a amené calme et apaisement à nos habitants au cœur de l'été.

Enfin, Septembre se profilant déjà à l'horizon, nous sommes heureux de constater que la plupart des travaux que nous avons initiés aient été menés à terme. Ainsi les scolaires et les clubs vont pouvoir évoluer sur un tout nouveau revêtement de sol dans le gymnase O. Leclerc, ou les boulistes profiter de lisses toutes neuves sur le terrain extérieur à Bigot.

Excellente rentrée à tous !

**Christine Déchamps, Kamel Belghachem,
Fabienne Mandeville, Franck Lemaître.**